



RÉSOLUTIONS - RÉSOLUTIONS - RÉSOLUTIONS

UNE SEULE RÉOLUTION PAR FEUILLE ! | UNE SEULE RÉOLUTION PAR FEUILLE !
UNE SEULE RÉOLUTION PAR FEUILLE !

TITLE/ TITULO/ TITRE :	Le droit des peuples à l'autodétermination
ORGANISATION/ ORGANIZACIÓN/ ORGANISATION/ ORGANISATION :	UESARIO
COUNTRY/ PAÍS/ PAYS :	Sahara occidental

- 1 Réaffirmation des principes et des résolutions face aux crises mondiales et régionales
- 2 Nous, signataires de la présente déclaration, réaffirmons notre engagement ferme et indéfectible en faveur de la protection des droits de l'homme et de la démocratie.
- 3 engagement envers :
- 4 La promotion des valeurs démocratiques, de l'État de droit et de la dignité inhérente à la personne humaine est une priorité.
- 5 chaque être humain.
- 6 Nous pensons qu'un ordre mondial juste et inclusif est essentiel pour garantir la paix dans le monde, la sécurité et la prospérité.
- 7 la sécurité internationale et le développement durable.
- 8 **PRÉOCCUPATIONS PRIORITAIRES**
- 9 - La guerre à Gaza, qui a entraîné la perte tragique de milliers de vies - dont
- 10 La crise a intensifié une crise humanitaire catastrophique.
- 11 - Conflit prolongé au Sahara occidental, ravivé depuis novembre 2020
- 12 entre le Maroc et le Front Polisario, avec des conséquences graves pour la stabilité du Nord.
- 13 L'Afrique, la région Sahel-Sahara et la sécurité de l'UE.
- 14 **RÉSOLUTIONS ADOPTÉES**
- 15 En conséquence, nous convenons de ce qui suit :
- 16 Exiger un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel à Gaza afin de mettre fin aux hostilités,
- 17 protéger les civils et permettre l'acheminement sans restriction de l'aide humanitaire essentielle.
- 18 (nourriture, eau, médicaments, carburant), en éliminant tous les blocages existants.
- 19 Respecter le droit du peuple sahraoui à un référendum libre et équitable sur l'autodétermination,
- 20 conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies, y compris la possibilité de
- 21 choisir entre l'indépendance et l'intégration au Maroc.

VEUILLEZ NOTER QUE LA DATE LIMITE DE SOUMISSION DES RÉSOLUTIONS AU SECRÉTARIAT DE L'IUSY EST FIXÉE AU 06 AVRIL À 23:59 CET. LES RÉSOLUTIONS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES council@iusy.org

ALL OVER THE WORLD TO CHANGE IT

PRISTINA, KOSOVO

15-18 MAY 2025



**IUSY
WORLD
COUNCIL**

15-18 MAY 2025 | PRISTINA, KOSOVO

- 22 Respecter les frontières qui existaient au moment de l'indépendance nationale, conformément aux
23 avec l'Acte constitutif de l'Union africaine, en tant que principe fondamental de la paix et de la stabilité
24 continentale.
- 25 Garantir les droits de l'homme sur le Sahara occidental , par l'accès des
26 d'observateurs internationaux et l'inclusion d'un mécanisme solide de suivi et de rapport.
27 les droits de l'homme dans le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum sur les droits de
l'homme
28 (MINURSO).

**VEUILLEZ NOTER QUE LA DATE LIMITE DE SOUMISSION DES RÉOLUTIONS AU SECRÉTARIAT DE L'IUSY EST FIXÉE AU 06 AVRIL À
23:59 CET. LES RÉOLUTIONS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES council@iusy.org**